



ville de
Raillencourt-Sainte-Olle

otre volonté, votre dynamisme,
ne énergie commune.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017

Etant présents les conseillers en exercice à l'exception de Mme Marie-Claude DESSORT (procuration à Mme Simonne MALET), Mr Stéphane POBEREJKO (procuration à Mr Marc LANDAT), Mme Audrey PETIT, Mr Herbé DEFER, absents excusés
Secrétaire de séance : Mme Caroline BRIFFAUT

1°) DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE

Mme le Maire expose : le Conseil départemental a la charge de répartir le produit des amendes de police de l'année 2016. Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès du département pour financer la création d'un piétonnier et des places de stationnement le long de l'école Jules Ferry, côté RD 939 dans le cadre de l'Axe 2 (Mise en sécurité des déplacements piétons sur trottoirs ou abords des établissements scolaires).

Le montant HT des travaux est de 10.736€

Montant de la subvention attendue: 75% soit 8.052€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'autoriser Mme le Maire :

- à solliciter une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de la répartition des amendes de police
- à prendre des engagements juridiques et financiers nécessaires

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Maryvone RINGEVAL